

Projet QMM

Le niveau de vie des populations déplacées s'améliore

498 personnes ont été déplacées et expropriées de leurs biens pour le besoin de la construction des infrastructures de cette compagnie minière qui extrait de l'ilménite à Fort-Dauphin. Cette opération est prévue dans la convention d'établissement votée par l'Assemblée nationale en 1998. Elle est accompagnée d'une compensation de 745.000 dollars fixée par la commission administrative d'évaluation. A l'heure actuelle, les personnes déplacées témoignent de l'amélioration de leur niveau de vie. Elles ont, en effet, dit adieu à la promiscuité, à une habitation précaire etc. D'une maison en bois rond et en feuilles séchées, sans une grande esthétique et mesurant souvent 3m sur 3 sur leur site d'origine, elles profitent désormais d'une maison en bois de 10 à 15 m². Les travaux de réhabilitation et d'amélioration ont coûté 99 millions Ar payés par Rio Tinto/QMM. L'habitation n'est pas la seule compensation octroyée aux personnes déplacées. Les partenaires engagés dans le projet, à savoir l'Etat malgache, la région Anosy, la compagnie Rio Tinto/QMM soutenue par le projet Pôle intégré de croissance (PIC) de la Banque mondiale, les villages d'Ikafitsinanana, Lohalovoka et Ambinanibe ont mis en place un vaste programme d'accompagnement socioéconomique des personnes déplacées.

Mais en tout, 4.500 personnes en bénéficient. Ce programme est recommandé par le Plan de gestion environnemental et social de QMM et du Plan d'action de réinstallation (PAR) de l'Etat malgache. Il a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des personnes déplacées pour le besoin du projet minier. Parmi les secteurs concernés par ce programme, il y a le volet infrastructures, soit la construction de 21 puits clôturés, 7 latrines communes, l'adduction d'eau potable dans les 3 villages concernées, la construction de salles de classe etc. Sur le plan économique, l'accompagnement consiste à initier les habitants à de nouveaux métiers générateurs de revenus. Il en est ainsi de l'artisanat dont les produits sont acceptés par des boutiques locales et font aussi l'objet de commandes internationales. Le volet artisanat concerne 240 personnes. Quant au volet santé, il touche 3.300 personnes et est axée sur la vaccination des enfants de 0 à 11 mois, l'Information, l'éducation et la communication (IEC) sur la nutrition et les maladies diarrhéiques...

L'autre volet économique du programme d'accompagnement porte sur la pêche et plus particulièrement sur 344 personnes. Ici, il est question d'aider les pêcheurs à mieux gérer les ressources du lac d'Ambinanibe et d'améliorer leurs techniques de pêche en mer. C'est ainsi que QMM les a dotés de 3 pirogues en fibre de verre à double balancier motorisé, de 12 pagaies en bois, de 12 gilets de sauvetage, de 3 téléphones GSM. Des engins de pêche font aussi partie de ce lot de matériels. Le programme pour les pêcheurs comprend également l'appui à la commercialisation et à la recherche de débouchés. Le résultat est encourageant parce que le revenu annuel par pêcheur est de 2,450 millions Ar désormais. L'agriculture et l'élevage ainsi que l'alphabétisation font aussi partie du programme d'accompagnement. Mais si l'Etat, la région Anosy et la compagnie réussissent à afficher des bons résultats socioéconomiques concernant les populations locales touchées par le projet minier, l'Etat a encore du mal à répartir la croissance générée par les grands projets miniers.